

Un élève symptomatique répond à la définition de cas possible de COVID-19 s'il répond à 1 ou plusieurs des symptômes suivants :

- **Fièvre** (>37,5°C en axillaire) sauf si la cause est connue comme par exemple après la vaccination
- **Toux ou difficultés respiratoires.** Si symptômes connus (par exemple un élève asthmatique) ne doivent pas être considérés SAUF si les symptômes s'aggravent soudainement.
- **Rhume avec possibles petites toux et éternuement ET autres symptômes** tels que douleurs musculaires, fatigue inhabituelle, maux de gorge, maux de tête ou manques d'appétit. Les élèves se plaignant d'un rhume ou d'un nez qui coule à cause d'allergies peuvent aller à l'école.
- **Anomalie de l'odorat et/ou du goût** (plus difficilement identifiable chez les < 6ans).

L'élève symptomatique Maternelle

Isolement à domicile. Les parents contactent le médecin traitant.

Evaluation par le médecin traitant:
Test seulement si :
 - Présente un état clinique nécessitant une hospitalisation
OU
 - si le résultat implique que des mesures doivent être prises pour protéger les contacts étroits

Non
Oui

Pas de frottis
Frottis

Retour à l'école sur base de l'état clinique déterminé par le médecin traitant.

Isolement de 7 jours après l'apparition des symptômes et retour à l'école à condition de ne plus avoir de fièvre depuis 3 jours et d'avoir une amélioration significative des symptômes. Les parents sont tenus d'informer l'école.

Positif
Négatif

La collectivité (si cas confirmé enfant en Maternelle)

Contacts élèves et enseignant = contacts** faible risque

Il s'agit du seul enfant testé COVID-19 positif dans la classe:
 Les enfants et le personnel de la classe ne doivent pas être testés. La PSE informe les parents, qui surveilleront durant 14 jours la présence de symptômes chez leur enfant + limiter strictement les contacts (dont activités récréatives hors de l'école/ avec les personnes à risque de formes sévères de la maladie...) + appliquer des mesures d'hygiène strictes.

Elève contact d'un cas positif dans le ménage
 → l'enfant est considéré comme contact à haut risque

L'élève de maternelle
La collectivité

Pas de frottis
Pas de mesures spécifiques

Quarantaine de 10 jours après que le membre de la famille infecté ait été autorisé à mettre fin à l'isolement à domicile **OU 10 jours** après le dernier contact avec la personne infectée. Ensuite retour à l'école + **durant 4j supplémentaires** : poursuivre la surveillance des symptômes + limiter strictement les contacts (dont activités récréatives hors de l'école) + appliquer des mesures d'hygiène strictes
 Si l'élève devient symptomatique en cours de quarantaine, il est considéré comme un cas confirmé et peut retourner à l'école 7 jours après l'apparition des symptômes à condition d'être sans fièvre les 3 derniers jours et avec une amélioration significative des symptômes.

Si 2 enfants testés positifs au COVID-19 dans la même classe/groupe :
 il s'agit d'un cluster : mise en 40aine de la classe et **Test des enfants symptomatiques** + informer AVIQ/COCOM

Si un enseignant/encadrant présente des symptômes et répond à la définition de cas possible COVID-19, il doit être écarté et testé. Si le test est positif, c'est un cas confirmé

La collectivité La classe de maternelle

Groupe = contacts haut risque

Si enseignant(e) (ou encadrant ayant des contacts étroits avec les maternelles) est testé(e) positif/ve pour le COVID-19 :
Mise en quarantaine de la classe/groupe durant 10 jours + durant 4j supplémentaires : poursuivre la surveillance des symptômes + limiter strictement les contacts (dont activités récréatives hors de l'école) + appliquer des mesures d'hygiène strictes
 Il n'est pas nécessaire de tester les enfants asymptomatiques. Le personnel contact étroit est testé (médecine du travail prévenue par la PSE)

*Veuillez-vous référer régulièrement aux modifications de Sciensano: <https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures>

** = Une personne de contact = toute personne qui a eu contact avec un cas confirmé de COVID-19 dans un délai de 2 jours avant le début des symptômes (ou le test si asymptomatique) jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Légende des responsabilités :
 [Orange] = Médecin traitant
 [Vert] = Ecoles
 [Rouge] = SPSE/CPMS-WBE
 [Bleu] = Parents